Commune de Cottens

2025

Rapport de gestion

Février 2026 – Administration communale/sf

Table des matières

Préambule 3

1 Activités des dicastères du conseil communal 3

1.1 Dicastère 1 : Administration générale – personnel – communication – information – relations avec les sociétés 3

1.1.1 Administration générale – personnel 3

1.1.2 Communication – information 4

1.1.3 Relations avec les sociétés 4

1.2 Dicastère 2 : Aménagement du territoire – constructions – cadastre – mensuration – terres communales – forêts 4

1.2.1 Aménagement du territoire 5

1.2.2 Constructions 5

1.2.3 Cadastre – Mensuration 5

1.2.4 Terres communales 5

1.2.5 Forêts 5

1.3 Dicastère 3 : Eau potable – sécurité et protection de la population – service du feu – cimetière 6

1.3.1 Eau potable 6

1.3.2 Service du feu 8

1.3.3 Cimetière 8

1.4 Dicastère 4 : Bâtiments communaux - évacuation et traitement des déchets – environnement – énergie – animation – chemins pédestres 8

1.4.1 Bâtiments communaux 8

1.4.2 Gestion des déchets 9

1.4.3 Environnement et énergie 9

1.4.4 Animation 9

1.4.5 Chemins pédestres 10

1.5 Dicastère 5 : Finances – impôts – santé – affaires sociales – intégration – naturalisations 10

1.5.1 Finances 10

1.5.2 Affaires sociales 11

1.5.3 Santé 12

1.5.4 Naturalisations 13

1.5.5 Délégation 13

1.6 Dicastère 6 : Eaux usées – voirie – routes communales – mobilité 13

1.6.1 Eaux usées 13

14

1.6.2 Voirie 14
1.6.3 Routes communales 14
1.6.4 Mobilité 15
1.7 Dicastère 7 : Enseignement obligatoire – formation – AES – petite enfance – bibliothèque – culture – sport – loisirs – jeunesse 15
1.7.1 Enseignement obligatoire 15
1.7.2 Formation 17
1.7.3 AES 17
1.7.4 Petite enfance 17
1.7.5 Bibliothèque et culture 17
1.7.6 Sport et loisirs 18
1.7.7 Jeunesse 18
1.7.8 Tâches de médiation 18
Annexe 19

1L

Préambule

Selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le conseil communal établit un rapport de gestion qu'il présente à l'assemblée communale en même temps que les comptes. L'assemblée communale prend acte du rapport de gestion. De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.cottens-fr.ch

1 Activités des dicastères du conseil communal

1.1 Dicastère 1 : Administration générale – personnel – communication – information – relations avec les sociétés

Ce dicastère est géré par M. Gabriel Nussbaumer, Syndic.

1.1.1 Administration générale – personnel

Organigramme organisation communale au 31.12.2025

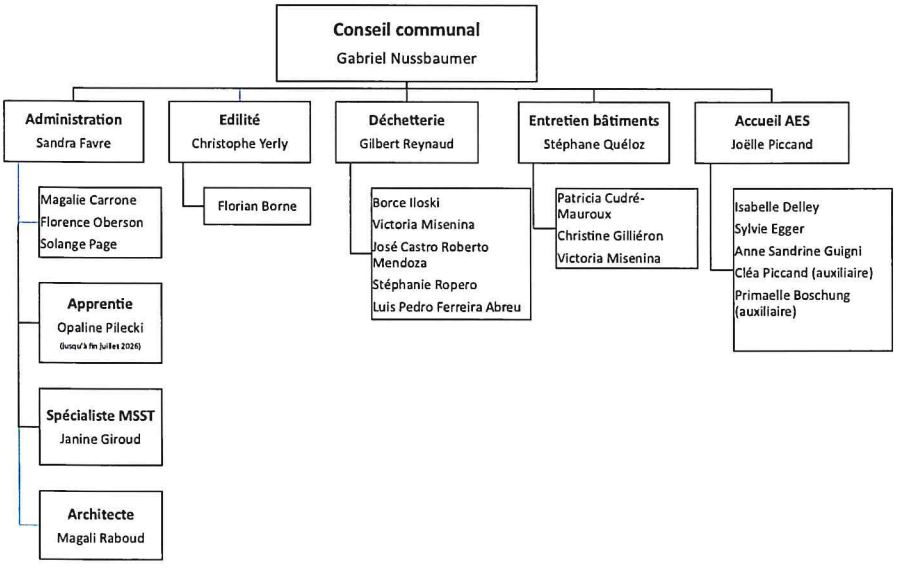

Madame Magali Raboud, architecte, travaille à temps partiel pour traiter les nombreux dossiers de demandes de mise à l'enquête et l'établissement de permis de construire. Tous les dossiers traités, le sont en utilisant l'application FRIAC.

Madame Janine Giroud est mandatée pour toutes les questions de Santé et Sécurité au travail. Elle accompagne, à temps partiel, nos collaborateurs sous forme de formations, d'audits et de coachings.

L'organisation de notre administration communale a été consolidée durant l'exercice 2025 par des changements importants. Nous avons eu la chance de pouvoir nommer durant l'année 2025, Madame Sandra Favre, Administratrice générale de notre Commune. Madame Sandra Favre est en possession d'un brevet fédéral en administration publique. Également, depuis le mois de juin 2025 nous avons pu consolider la pérennité et la stabilité de notre organisation communale en engageant Madame Solange

Page en temps qu'administratrice des finances communales. Le bureau communal a été durant toute l'année en cours un soutien important et efficace pour le conseil communal.

1.1.2 Communication – information

1.1.2.1 Collaborateurs·trices

La structure du personnel se compose de :

Administration :	3.2 EPT y.c. 1 apprentie, soit 5 personnes
Architecte, sécurité :	0,2 EPT
AES/ accueil extrascolaire :	1,3 EPT soit 4 personnes
Edilité et conciergerie :	2,5 EPT soit 3 personnes
Nettoyage :	1,35 EPT soit 3 personnes
Déchetterie :	1,4 EPT soit 7 personnes

1.1.2.2 Population

Le nombre de projets et finalement le nombre d'appartements disponibles dans notre village ont fait augmenter notre population à 1602 habitants au 31.12.2025.

Durant l'année 2025 nous avons eu le malheur de perdre 2 anciens Syndics Messieurs Roger Magnin et Gérald Faoro qui ont été des chevilles ouvrières de notre commune et qui ont grandement contribué aux structures solides en place à ce jour.

1.1.3 Relations avec les sociétés

Cottens est un village vivant avec beaucoup de convivialité. Ceci est possible et réalisable car les sociétés villageoises sont disponibles et se mettent volontiers à disposition pour organiser d'innombrables activités. De la société de jeunesse en passant par les diverses sociétés, sportives, culturelles, chant, musique et la commission des seniors la vie du village se déroule avec beaucoup de sérénité. A titre d'exemple, la Commission des seniors a concocté sous le titre « Retour dans le Futur » des manifestations et des présentations qui relataient avec des anciennes photos notre vie villageoise du passé. Beaucoup d'émotions et de plaisir ont été ressentis durant la présentation de ces moments uniques.

1.2 Dicastère 2 : Aménagement du territoire – constructions – cadastre – mensuration – terres communales – forêts

Ce dicastère est géré par M. Claude Magnin, Vice-syndic et président des commissions du feu et des constructions ainsi que de l'aménagement.

Organisation du dicastère : il se compose d'une commission d'aménagement pour le territoire et d'une commission du feu et des constructions pour les mises à l'enquête.

1.2.1 Aménagement du territoire

À la suite de la mise à l'enquête du PAD La Croix, deux oppositions demeurent en suspens. Afin de défendre les intérêts de la commune, Me Brahier a été mandaté. À relever que 90 % des frais d'avocat sont pris en charge par le promoteur.

Ce dossier a soulevé plusieurs questions juridiques et divergences d'interprétation des règlements. Des demandes de prolongation ont été nécessaires afin de permettre une analyse approfondie et des prises de position argumentées.

Le plan d'aménagement de détail de La Coutaz a été mis une seconde fois à l'enquête préalable. Un retour est attendu dans le courant du 1er semestre.

La commission d'aménagement n'a pas siégé en 2025, aucun nouvel élément n'étant intervenu concernant le PAL.

À la suite de la cessation d'activité de notre bureau d'urbanisme URBASOL, la commune a confié ses mandats au bureau ARCHAM et PARTENAIRE SA à Fribourg, assurant ainsi la continuité du suivi des dossiers.

1.2.2 Constructions

Deux projets d'envergure transforment actuellement le paysage de notre village.

À la route de la Goille, trois immeubles sont en cours de réalisation, dont un comprenant des appartements protégés destinés à la location. Les premiers logements seront disponibles dès le début du deuxième semestre.

À la route des Brévires, un second projet prévoit la construction de 24 appartements de 2,5 à 3,5 pièces destinés à la vente, avec une mise à disposition prévue début 2027.

Parallèlement, un véritable tournant énergétique s'amorce dans la commune : les installations de panneaux solaires se multiplient et les chauffages à mazout sont progressivement remplacés par des pompes à chaleur.

1.2.3 Cadastre – Mensuration

L'inscription de la nouvelle mensuration est toujours en attente. Ce retard entraîne parfois des difficultés de lecture, les plans mentionnant simultanément l'ancien et le nouveau numéro d'article.

1.2.4 Terres communales

Le Conseil communal a procédé à une nouvelle répartition des parchets communaux conformément au règlement d'attribution. Environ 10 hectares ont ainsi été attribués aux exploitants de la commune.

1.2.5 Forêts

La visite périodique de nos forêts par l'ingénieur du 1er arrondissement s'est déroulé au mois de juin, conformément au calendrier de la législature 2021–2026. Les objectifs fixés en 2021 ont été atteints.

Nous adressons nos remerciements à la corporation forestière Forêts-Sarine pour la qualité de l'entretien de nos sentiers pédestres et de nos forêts communales.

11

Une coupe de sécurité a été effectuée le long du ruisseau de Cottens, avec l'abattage des frênes atteints par la maladie. Une seconde intervention est prévue en 2026.

Monsieur Arnaud Hertling de Forêts-Sarine succède à M. Damien Berset, qui a choisi de relever de nouveaux défis professionnels.

1.3 Dicastère 3 : Eau potable – sécurité et protection de la population – service du feu – cimetière

Ce dicastère est géré par M. Yves Nicolet, conseiller communal.

1.3.1 Eau potable

1.3.1.1 Objets soumis à l'assemblée communale.

Lors de l'assemblée communale du 3 mai 2022, les citoyens présents ont approuvé un crédit de CHF 205'000.- pour le bouclage du réseau d'eau entre le sentier de la Creusette et le raccordement à une hydrante dans le secteur du nouveau bâtiment du CAD et de l'édilité. La réalisation de cet objet est dépendante du projet de construction situé sur l'article 231b du RF de Cottens.

1.3.1.2 Modification de règlement relatif à la distribution d'eau potable

Cet objet a été présenté à l'assemblée communale du 6 mai 2025.
Les charges d'entretien du compte de résultat 7101.3143.00 (entretien du réseau d'eau) ont sensiblement baissé depuis l'application du nouveau règlement puisque le dernier tronçon du réseau est entièrement à la charge des propriétaires. En effet, les charges des années 2023 et 2024 se sont élevées en moyenne à CHF 48'273.50. En comparaison la moyenne annuelle se situait à CHF 84'500.- entre 2019 et 2022.

En revanche, les recettes liées à la vente de l'eau de notre source communale à l'AESO se sont effondrées au fil des ans. Nous encaissions plus de CHF 80'000.- il y a une dizaine d'années contre seulement CHF 43'557.15 en 2024. La station de pompage fait l'objet d'une surveillance par un hydrogéologue, qui confirme que la nature peu perméable du sol de la nappe phréatique ainsi que les sécheresses successives ont entraîné une baisse importante du débit de notre puits.

Un essai de pompage a été réalisé le 19 mars 2025. Ce test a permis de déterminer le débit exploitable de 120 à 130 litres par minute qui constitue une baisse de 75 % par rapport à la situation après le nettoyage de 2021. Notre hydrogéologue, M. Jordan nous conseille de ne pas renouveler l'opération de nettoyage car les coûts sont trop élevés vu la récurrence du colmatage et nous conseille à moyen terme de stopper l'exploitation du puits.

Le coût de revient du m3 d'eau livré à l'AESO était de 42 ct en 2023 et de 56 ct en 2024 pour un prix de vente réalisé de 65 ct. A court terme le conseil communal a décidé de réduire au minimum l'entretien de la station de pompage, de surveiller de près les coûts de revient et à moyen terme de stopper l'installation.

De ce fait, le conseil communal a proposé une baisse de la taxe de base de 13 ct à 10 ct par m2 de surface indicée et une augmentation de la taxe d'exploitation de CHF 1.80 /m3 à CHF 2.10 /m3 dès l'année prochaine.

Le conseil communal a proposé d'inscrire dans le règlement un montant maximum de CHF 2.30 par/m3 pour la taxe d'exploitation soit une marge de manœuvre de CHF 0.20 pour faire face à une éventuelle augmentation des coûts dans les années à venir sans devoir porter l'objet en assemblée communale.

La demande a été acceptée par l'assemblée communale.

1.3.1.3 Modification des statuts de L'AESO

Cet objet a été présenté à l'assemblée communale du 9 décembre 2025.

L'AESO a modifié ses statuts, les attributions du comité directeur ont été redéfinies à l'art. 13.

L'art. 18a définit les modalités de calcul pour obtenir le débit souscrit par commune. La taxe de base facturée aux communes est proportionnelle au débit souscrit.

L'article 20 des statuts traite du prix de l'eau. Les montants encaissés contribuaient au financement dans leur globalité.

Avec les modifications proposées, les contributions d'entrées, les contributions de base annuelle, la contribution d'exploitation financent conjointement le ménage de l'AESO.

Cette modification nous a permis de renoncer d'augmenter la taxe d'exploitation (prix au m3) pour le budget 2026. En effet, les taxes de bases encaissées dans notre commune servent à payer nos infrastructures et notre part de la taxe de base de l'AESO.

La taxe proportionnelle sert à financer l'exploitation de notre réseau et de celui de l'AESO.

La demande a été acceptée par l'assemblée communale.

1.3.1.4 Prix de l'eau potable 2026

Finalement le prix de l'eau potable 2025 a été reconduit pour deux motifs.

-Premièrement, le conseil communal a omis de consulter la surveillance des prix avant de soumettre l'objet à l'assemblée communale.

-Deuxièmement, l'AESO facturera séparément dès 2026 la taxe de base et la contribution d'exploitation selon les nouveaux statuts.

De ce fait, aucune augmentation n'a été demandée car les comptes de l'eau potable étaient globalement équilibrés. Une partie du montant de la taxe de base communale servira à financer la taxe facturée par l'AESO. Il en va de même pour la taxe d'exploitation.

1.3.1.5 Bouclage réseau communal secteur Brévires.

Cet investissement a été validé lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2024.

Durant l'été 2025 des travaux préparatoires ont été exécutés. Le solde de l'investissement sera réalisé lorsque le gros œuvre du bâtiment construit sur l'article 473 sera réalisé.

11

1.3.1.6 Alimentation bâtiments caisse de pension

Lors de l'assemblée communale du 3 mai 2022, le conseil communal a proposé un investissement d'un montant de CHF 30'000.00 pour l'alimentation et la défense incendie des bâtiments de la Caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg.

Cet investissement s'est terminé au début de l'été 2025. Toutes les factures ont été réceptionnées. Le montant total dépensé est de CHF 37'552.- ce qui correspond à 125 % du crédit voté en assemblée.

Le surcoût provient des difficultés qui ont été rencontrées lors du croisement du CAD (isolation de la conduite, pose de coudes, etc.). De plus, le tracé a été adapté et prolongé afin de tenir compte des futurs arbres imposés dans le plan d'aménagement de détail le long de la route de la Résidence.

1.3.2 Service du feu

Le bataillon de la Sarine a trouvé son rythme de croisière pour sa troisième année de fonctionnement.

Les délégués de l'assemblée du Réseau Santé Sarine RSS ont validé l'acquisition du site de l'ancienne usine Sofraver à Rosé.

La zone administrative permettrait quant à elle de louer une partie des locaux à l'Association de communes COSAHL ou à d'autres entités publiques.

La compagnie Sarine-Centre, l'atelier de réparation du Bataillon Sarine, ainsi qu'une surface dédiée à l'ECAB qui souhaite y entreposer de matériel occuperont la halle industrielle de l'ancienne usine.

Cette réunion permettra d'exploiter les synergies des deux services d'urgences au niveau administratif et opérationnel.

Les 583 membres du Bataillon Sarine (70 femmes) ont totalisé 6600 heures d'intervention pour 542 interventions (550 en 2024). 143 d'entre elles étaient des départs de feu (198 en 2024).

Afin de répondre aux attentes de la population, d'utiliser le plus efficacement possible le matériel mis à disposition, la formation prend une place encore plus importante avec plus de 24'653 heures consacrées (20'000 heures en2024).

1.3.3 Cimetière

Pas de commentaire pour ce dicastère.

1.4 Dicastère 4 : Bâtiments communaux - évacuation et traitement des déchets – environnement – énergie – animation – chemins pédestres

Ce dicastère est géré par M. Marc-Antoine Sauthier, conseiller communal et président des commissions de l'énergie et de l'animation.

1.4.1 Bâtiments communaux

L'entreprise Borne construction a effectué la rénovation des pavés sur l'allée nord de l'ancienne école pour un montant de CHF 20'000.-.

Nous avons économisé environ CHF 3'015.- d'électricité dans les bâtiments des écoles avec les mesures prises et les nouveaux panneaux solaires.

De gros travaux pour CHF 47'000.- autour de la nouvelle école ont été effectués afin de résoudre un problème de fuite d'eau dans le puits canadien. La totalité des frais a été payée par l'assurance.

La place de jeux a été arborisée avec 5 arbres et nous avons obtenu une subvention de 50% du coût par le plan climat du canton.

Un investissement de CHF 86'000.- a été adopté par l'assemblée communale le 9 décembre 2025 pour le remplacement de l'éclairage aux néons (tubes fluorescents) par un éclairage LED plus adapté aux nouvelles normes. Par la même occasion l'éclairage de la scène amovible de la halle de sport sera également remplacé. Une subvention de CHF 10'000.- a été obtenue par le plan climat du canton. Le travail sera effectué en 2026.

1.4.2 Gestion des déchets

Nous avons engagé 2 nouveaux surveillants.

Le papier, la ferraille et bientôt le verre ne rapportent plus autant que les années précédentes.

Une barrière a été posée à côté du portail afin d'éviter des entrées illicites dans la déchetterie.

La taxe poubelle a été adaptée. Elle est passée de CHF 90.- à CHF 110.- à la suite de l'augmentation des coûts d'élimination des déchets.

1.4.3 Environnement et énergie

La commission de l'énergie s'est réunie à 3 reprises en 2025.

La commission a travaillé sur l'élaboration d'un plan des énergies avec le bureau d'ingénieur Planair. La conception de ce plan des énergies a été finalisée et envoyée au canton pour validation. En 2026, nous attendons une confirmation avec les inévitables remarques et corrections.

La production d'énergie photovoltaïque a été de :

Ancienne école : 74'800 KWh a raison de 42 centimes environ CHF 30'000.- de rentrées financières.

Nouvelle école : 38'720 KWh soit CHF 7'700.- d'économie d'électricité.

CAD : 85'000 KWh, entre la vente au Groupe E et à l'AEGN ces panneaux ont généré CHF 13'073.-

Les Pontet Chénens :13'350 KWh à 92 % autoconsommer.

1.4.4 Animation

La commission d'animation s'est réunie à 8 reprises.

Elle a organisé la chasse aux œufs le lundi de Pâques.

Elle a assumé l'entretien, avec les jeudistes, du sentier botanique.

Elle a organisé, en collaboration avec M. Emanuel Roggen et les élèves des écoles, un nouveau QR-Code pour le sentier botanique.

Elle a organisé une kermesse à la fin août avec une dizaine de jeux. Elle a monté une cantine pour l'occasion. Cette manifestation a obtenu un grand succès.

Elle a organisé, sous l'église, une exposition de vieilles photos de Cottens les 6 et 7 décembre 2025.

1.4.5 Chemins pédestres

Un projet de modification d'un sentier est actuellement à l'étude. Nous avons pris contact avec Forêts-Sarine et la commune de la Brillaz pour finaliser le projet.

Forêts-Sarine a effectué 2 tournées de nos sentiers afin de vérifier la bonne santé des arbres et vérifier que des branches ne tombent pas sur les sentiers.

1.5 Dicastère 5 : Finances – impôts – santé – affaires sociales – intégration – naturalisations

Ce dicastère est géré par Mme Marie-Claude Clerc, conseillère communale et présidente des commissions des seniors et des naturalisations.

1.5.1 Finances

1.5.1.1 Comptes 2024

L'année comptable débute traditionnellement par le bouclement des comptes de l'année précédente. L'exercice 2024 a clos avec un résultat positif de CHF 512 981.-, alors que le budget prévoyait un résultat négatif de CHF 233 770.-. Si le conseil communal s'est forcément montré très satisfait de cette situation, il convient de rappeler en priorité que ce résultat positif doit être tempéré dans la mesure où un revenu strictement comptable de CHF 204 125.- a été ajouté au résultat financier réel qui s'est donc établi à CHF 308 856.-. Pour rappel ce revenu quasi fictif correspond au prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif, qui doit être comptabilisé durant 10 ans, soit jusqu'en 2031. Le résultat réel de 2024 (CHF 308 856.-) provient essentiellement du revenu des impôts découlant des transactions immobilières, qui ont rapporté CHF 200 000 de plus que prévu ; puis des soldes fiscaux des années précédentes et des impôts sur les prestations en capital.

Du côté des charges, le résultat 2024 ne s'est écarté que modérément du budget (+ CHF 23 569.-), tout en masquant des mouvements contraires : ainsi un nombre non négligeable de positions ont été surestimées, d'autres sous-estimées, auxquelles il faut ajouter la première tranche de la subvention à fonds perdus de CHF 50 000.- en faveur du FC Cottens.

Quant au compte des investissements 2024, il a bouclé avec un résultat très éloigné du budget, soit avec des dépenses de CHF 289 325.-, alors que le budget prévoyait CHF 1 118 005. Des chantiers prévus ont été reportés ou abandonnés, voire sont devenus sans objet ; et d'autres ont coûté beaucoup moins cher.

Tous ces éléments ont été présentés en assemblée communale le 6 mai 2025.

14

1.5.1.2 Transition

Entre le bouclement des comptes 2024 et l'élaboration du budget 2026, nous avons pris congé de notre administrateur communal (et des finances) René Muller, parti à la retraite, et accueilli Solange Page, nouvelle administratrice des finances. Cette dernière a bien relevé le défi, bravo.

L'établissement du budget 2026 a été marqué par le plan d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE), caractérisé par un report de charges sur les communes, cela dans un contexte incertain en raison du referendum dont il est l'objet, soumis au peuple à fin avril 2026. Ce budget 2026 enregistre notamment une hausse des charges de la prévoyance sociale avec l'attribution aux communes du financement des PC AVS et AI à hauteur de 25% (CHF 127 740.- pour Cottens). A relever également une source d'inquiétude en matière revenus : dans une situation hors PAFE, la diminution du produit de l'impôt sur le revenu des personnes physique, inférieur de CHF 20'000.- à celui de 2025. Le budget 2026 a été soumis à l'assemblée communale le 9 décembre 2025.

Avant chacune des trois assemblées communales, nous avons tenu séance avec la commission financière, à qui nous avons présenté le détail des objets ayant une incidence sur les finances communales. A relever que les relations avec cette commission s'avèrent très bonnes depuis le début de la législature.

1.5.1.3 Autres dossiers financiers

Dans le courant de l'année écoulée, nous avons également, dans le domaine des finances,

> finalisé l'analyse du portefeuille d'assurances choses avant de conclure de nouveaux contrats qui améliorent la couverture des risques ;

> procédé à quelques mises à jour du système de contrôle interne (SCI)

> sollicité une experte en matière de TVA afin de procéder à une analyse approfondie des options possibles et revoir éventuellement nos choix pour les domaines où nous devons appliquer cette taxe, soit l'eau potable, les eaux usées, la déchèterie ;

> reçu plusieurs contribuables traversant des difficultés financières et ayant demandé des arrangements fiscaux, démarches que l'on peut encourager plutôt que de se voir mis aux poursuites. A noter que c'est aux contribuables eux-mêmes d'initier de telles démarches en contactant l'administration communale ;

> approuvé le remboursement d'un emprunt de CHF 544'000.- ;

> préparé et pris part, en tant que membre de la commission financière de l'Association du CO de Sarine-Campagne et du Haut-Lac (COSAHL), aux séances de présentation, discussion et analyse en vue de préaviser les comptes et le budget ainsi que les projets d'investissement de ladite Association.

1.5.2 Affaires sociales

En matière sociale, les communes sont chargées de mettre en œuvre un programme dédié aux seniors. Ainsi, après avoir mis sur pied un programme d'activités multiples et variées les années précédentes, la commission des seniors a, en 2025, mis toute son énergie dans le projet « Cottens ... retour vers le

14

futur », conférence participative et exposition. Ce fut un travail de longue haleine piloté par Rodolphe Thomi, que je remercie encore ici. Nous sommes particulièrement satisfaits de la participation active des seniors lors de la conférence. Le programme de l'année comprenait également l'intéressante visite de la SAIDEF, qui digère nos poubelles, et un coaching « smartphones et intelligence artificielle ». Nous avons bouclé l'année avec la planification de nos projets jusqu'à la fin avril 2026, terme de la législature.

Composition de la commission des seniors : Roland Barmaverain, Angela Chatelain-Bosetti, Lydia Tavernier, Rodolphe Thomi, Marie-Claude Clerc, présidente

Un système de veille

En tant que responsable des affaires sociales, nous avons également

> organisé la traditionnelle promenade des aînés le 15 mai à la verrerie artisanale d'Hergiswil. Beau temps, belle tranche panée, petite marche vers Lucerne ... mais, nous l'avons entendu, « c'était un peu loin quand même ! »

> mis en place un système de veille pour les bénéficiaires des repas à domicile qui sont d'accord d'y adhérer : il s'agit d'une solution fournie au livreur de repas en cas de non-réponse de la part du bénéficiaire ;

> remis, lors d'une visite, le traditionnel cadeau offert aux nonagénaires domiciliés dans la commune, soit à MM. Louis Pythoud et Mario Zandonà ;

> pris part aux assemblées des délégués du Service social de Sarine-Ouest (ARCOS). A relever, dans ce cadre-là, que le service des curatelles enregistre de plus en plus de dossiers de personnes de moins de 30 ans. A noter aussi que, dès le 1er janvier 2026, 20 dossiers passeront de l'aide sociale aux prestations complémentaires (PC) familles. Celles-ci sont destinées aux familles nécessiteuses répondant aux critères, comprenant au moins un enfant de moins de 12 ans.

1.5.3 Santé

Le domaine de la santé est essentiellement géré par le Réseau Santé Sarine (RSS). Celui-ci assume des tâches relativement lourdes, comprenant avant tout l'organisation des services de maintien et soins à domicile, l'attribution des mandats aux établissements médicaux-sociaux (EMS), leur surveillance financière et l'organisation des services de secours. Au fil des assemblées des délégués auxquelles nous avons pris part, un feu clignotant nous a constamment rappelé le défi que l'association de communes doit relever ces prochaines années : la prise en charge des soins de longue durée prodigués aux 3e et 4e âges sachant que la démographie des personnes de plus de 80 ans affiche une augmentation exponentielle. Même en retardant l'entrée en EMS autant que possible, 194 lits supplémentaires devront être mis à disposition entre 2026 et 2030.

Nous retiendrons les éléments suivants du rapport 2025 du Service d'ambulances de la Sarine (SAS), également piloté par le Réseau Santé Sarine : le nombre d'interventions a augmenté de 45% en 10 ans ; il est passé de 5'948 en 2024 à 6013 en 2025 (+ 65), ce qui représente une moyenne de 16,47

interventions/24 h. Le SAS emploie 31,7 EPT. En 2025, les véhicules engagés ont parcouru un total de 148'800 km. Les psychologues ont pris 23 contacts avec les intervenants pour d'éventuels debriefings.

1.5.4 Naturalisations

La commission des naturalisations a été sollicitée par quatre demandes d'octroi du droit de cité, indispensable pour obtenir la naturalisation suisse : celles-ci comprenaient respectivement une famille entière (2 parents et 2 enfants), un parent et 3 de ses enfants, un parent et ses 2 enfants, une personne seule. La commission auditionne les adultes et enfants adolescents. La législation la laisse libre d'auditionner ou non les enfants. Au terme de l'audition, elle émet un préavis à l'attention du conseil communal compétent pour octroyer le droit de cité. Le dossier est ensuite transmis à l'autorité cantonale.

Composition de la commission des naturalisations : Guillaume Gendre, Dominique Magnin, Karine Patenaude, Patricia Roos, Marie-Claude Clerc, présidente.

1.5.5 Délégation

Déléguée à l'Association régionale de la Sarine (ARS), nous avons suivi les travaux en vue de l'adoption des nouveaux statuts intégrant notamment les tâches propres d'une agglomération et la stratégie touristique. Ces statuts règlent également le financement de ces tâches, selon des clés de répartition appliquées par commune et par domaine.

1.6 Dicastère 6 : Eaux usées – voirie – routes communales – mobilité

Ce dicastère est géré par M. Jean-Claude Bernold, conseiller communal et membre de la commission de l'énergie

1.6.1 Eaux usées

1.6.1.1 Secteur des Brévires et Rialets : mise en séparatif – situation à fin 2025

Après les travaux de curage et passage d'une caméra dans différents collecteurs, inspection des raccordements privés, les responsables de ce projet ont passé plusieurs mois à élaborer un projet. S'en est suivi fin 2025 l'envoi de conventions aux propriétaires qui seront impactés sur leurs parcelles par les travaux de fouilles le moment venu. Des travaux spéciaux sous forme de forages dirigés sont également prévus dans le projet, notamment à la route du Rossi, au travers de la route cantonale et sous les voies CFF au niveau des Rialets. A ce stade, un montant chiffré a été estimé pour l'ensemble de ces travaux. Toutefois, conscients que la commune doit être vigilante face à ses dépenses, nous allons devoir faire un choix en fonction d'autre projets en cours tel que celui de la route de la Côte.

1.6.1.2 Projet de « La Coutaz » et mise en séparatif de la route de la Côte

Selon ce qui a été mentionné dans le rapport de gestion précédent, le bureau Transitec Ingénieurs-Conseil SA a été mandaté pour l'élaboration d'un concept de mobilité à la route de la Côte. Dans un souci de transparence dans le déroulement de cette affaire, une visite « in situ » avec tous les habitants de la route de la Côte a été organisée en date du 21.02.2025. Le but de cette rencontre était de permettre à tout un chacun de s'exprimer sur sa vision en termes de mobilité le long de cette route quelque peu problématique, tant du point de vue de sa configuration que des desiderata de chacun.

Ayant récolté un maximum de remarques, le bureau d'ingénieurs mandaté s'est attelé à la tâche et nous a présenté, lors d'une nouvelle séance en date du 17.06.2025, le résultat de leurs cogitations. Lors de cette présentation, bon nombre de questions ont été soumises à notre réflexion. S'en est suivi une période de silence, ceci jusqu'à réception d'un courrier recommandé et cosigné par une vingtaine d'habitants de la route de la Côte. Ce courrier comportait des questions légitimes ou non, qui ont obligé le Conseil communal à organiser une nouvelle séance d'information en date du 16.10.2025, ceci toujours avec l'appui du bureau Transitec Ingénieurs-Conseil SA. A la suite de cette séance et soucieux de vouloir avancer dans ce dossier, le Conseil communal s'est procuré 2 offres pour l'étude d'un avant-projet, qu'il s'agisse du réaménagement de la route sur la base du projet de mobilité de Transitec et de la mise en séparatif EU/EC. En assemblée communale en date du 16.09.2025, un crédit de CHF 35'000.- pour cette pré-étude a été demandé et refusé. En effet, 2 oppositions de citoyens habitant la route de la Côte ont été déposées dans le délai de recours légal de 30 jours après l'assemblée communale auprès de la Préfecture. Après prise de position du Conseil communal de ces oppositions auprès de la Préfecture, celles-ci sont toujours en cours de traitement et bloquent ainsi la suite des démarches.

1.6.1.3 Collecteurs EU/EC sur le reste du territoire communal

Ainsi qu'annoncé dans le dernier rapport de gestion, la commune a fait procéder aux curages des différents collecteurs dans les secteurs prévus, soit la route de la Côte, la route d'Autigny jusqu'au dégrilleur de la STAP de l'édilité et l'axe Belmont-Brévires. À noter que toutes les grilles de route sur le territoire communal ont également subi un curage. Dans le cadre du projet de mise en séparatif EU/EC de la route de la Côte et afin de connaître son état, le collecteur a subi en parallèle un examen par caméra.

1.6.2 Voirie

1.6.2.1 Locaux de l'édilité

À ce jour nous pouvons dire que les locaux de l'édilité sont opérationnels à 100 %, ceci à la satisfaction de nos employés communaux. Des surfaces de stockage en hauteur pour les palettes ont également été aménagées et la commune a fait l'acquisition d'un gerbeur pour leur manutention.

1.6.3 Routes communales

En ce qui concerne les routes communales, l'année 2025 aura été une année dite normale. En effet, les différentes interventions se sont résumées à des taconnages de l'enrobé en divers endroits de la commune. Des travaux de remises à niveaux de plusieurs grilles de route ont également dû être réalisés. En outre, aucun dégât d'importance n'a été constaté par suite d'accidents dus à des tiers. En ce qui concerne le giratoire de l'Ancienne Poste et après plusieurs mois d'attente d'une décision du canton en termes de mobilité de ce giratoire, le Conseil communal a décidé qu'il était temps de rendre l'entrée du village un peu plus accueillante. Aussitôt dit, aussitôt fait, les travaux de plantations ont été adjugés à un paysagiste local. Au printemps 2026, l'éclosion des oignons plantés devrait rendre ce giratoire plus agréable à regarder avant de traverser notre village. En ce qui concerne le sapin de Noël, précédemment installé au giratoire de l'Ancienne Poste, l'édilité a décidé de le déplacer dorénavant en face de l'ancien Denner à la route d'Autigny.

14

1.6.4 Mobilité

1.6.4.1 Mise en zone 30 km/h – Route de la Goille – Route du Centre

Selon ce qui a été mentionné dans le dernier bulletin de gestion, la saga de ce long fleuve tranquille qui date depuis 2022 se poursuit. Le responsable du dicastère s'est à nouveau adressé plusieurs fois aux services compétents de la DIME, afin d'avoir enfin une prise de position officielle de leur part, toujours à la suite de l'opposition d'un citoyen. Une réponse sous forme d'un document écrit nous a été promise pour fin 2025. Au moment d'écrire ces quelques lignes, force est de constater que nous n'avons malheureusement toujours rien reçu de la DIME en question.

1.7 Dicastère 7 : Enseignement obligatoire – formation – AES – petite enfance – bibliothèque – culture – sport – loisirs – jeunesse

Ce dicastère est géré par M. Jean-Bernard Siggen, conseiller communal et président du conseil des parents.

1.7.1 Enseignement obligatoire

1.7.1.1 Ecole primaire

L'année civile 2025 a été la première année complète de la fusion des 2 cercles scolaires d'Autigny-Chénens et de Cottens, née le 1 août 2024. La deuxième partie de l'année scolaire 2024/2025 s'est déroulée très vite et a suscité bon nombre de réflexions pour la mise en place de la deuxième année de cette fusion.

Le comité d'école (anciennement comité de pilotage) a continué de se réunir aussi souvent qu'il le fallait à la fois pour analyser ce qui avait bien fonctionné au cours de cette première année et surtout pour essayer d'améliorer les points faibles de cette nouvelle aventure. Tous les acteurs de ce projet ont été régulièrement sollicités pour avoir des retours d'informations qui allaient aider le comité d'école dans ses travaux. Ainsi les conductrices des bus scolaires, les surveillants sur les divers sites et sur la place rouge, les personnes s'occupant des devoirs surveillés, les enseignants, les élèves et les parents ont joué un rôle essentiel lors de cette deuxième année qui devait être une confirmation de la première. Il est de notoriété qu'une année de confirmation est souvent plus difficile qu'une première, car lors d'une première, on peut toujours trouver des excuses...

A noter une nouveauté dans les horaires des classes. Afin de gagner un peu de souplesse dans l'organisation des transports, les horaires des classes de 7H/8H ont été avancés d'un quart d'heure le matin et en début d'après-midi.

Voici une liste des réunions qui ont eu lieu avec les divers acteurs de cette nouvelle aventure :

a) 8 réunions du comité d'école
b) 8 réunions avec les conductrices et prestataires des transports scolaires
c) 2 réunions avec les surveillants des transports et des cours d'école
d) 1 réunion avec les responsables des devoirs accompagnés

Un apéritif a d'ailleurs été organisé le 25 février 2025 pour réunir tous les acteurs de l'école dans un esprit de convivialité et de collaboration.

16

Une autre réunion importante, celle avec les parents des futurs 1H, a eu lieu le 25 février dans la nouvelle école.

Visite le 19 mars du camp de ski à La Fouly, qui réunissait les élèves de 7H/8H du cercle scolaire, alors que les 5H/6H se retrouvaient à Vercorin.

Participation le 15 avril 2025 à un exercice d'évacuation des élèves des bâtiments scolaires en cas d'incendie avec la présence des pompiers.

Les activités proposées par le nouveau Conseil des parents, à savoir la soirée raclette du 07 févier, avec plus de 200 personnes (bénéfice d'environ CHF 2'ooo.-) et le loto des enfants du 30 mars (bénéfice de plus de CHF 3'500.-), ces deux évènements à Autigny, le loto du 27 septembre (avec un bénéfice de plus de CHF 4000.-) ainsi que le marché de Noël du 8 décembre 2025 à Cottens (avec un bénéfice record de plus de CHF11'000.-) ont largement contribué à fédérer encore plus tous les membres de ce Conseil. Je vous rappelle que l'argent ainsi récolté permet de financer des activités extrascolaires ainsi qu'une partie des divers camps.

Ce Conseil des parents, toujours aussi dynamique, a organisé avec la direction du cercle scolaire la journée de clôture le 4 juillet 2025 sous un soleil bien présent en offrant pour la première fois le verre de l'amitié à toutes les personne présentes ainsi que le café de la rentrée du 28 août, qui lui a juste réussi à passer entre les gouttes ou presque...

Que dire de la balade gourmande du 10 octobre, initiative des enseignantes et enseignants, soutenue par le Conseil des parents, qui n'a fait que des heureux ?

Ce Conseil des parents s'est réuni 8 fois en plus de ses présences à ces manifestations. Bravo et MERCI à tous ses membres...

1.7.1.2 COSAHL

Participation à 2 assemblées des délégués des communes membres, le 15 mai 2025 pour l'adoption des comptes de résultat et le 3 décembre 2025 pour l'adoption du budget 2026. A noter également la réunion sur le projet du nouveau CO de Givisiez le 26 mars 2025. Ce dernier devrait être opérationnel pour la rentrée 2027/2028

1.7.1.3 Les Traversées

Le cercle scolaire accueille toujours des élèves de l'association Les Traversées, qui avait, en 2024, ouvert à la route de Belmont 4 une unité pouvant accueillir au maximum 8 jeunes en difficulté de 4 à 12 ans. Ces enfants sont soit scolarisés dans le nouveau cercle scolaire soit au CO de Sarine-Ouest. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les responsables pour mieux coordonner les actions pédagogiques avec certains élèves qui posaient des problèmes.

1.7.1.4 SLPPI

Réunion plénière avec le Service de logopédie, psychologie et psychomotricité le 13 février 2025 à Villars-sur-Glâne. La commune d'Avry a souhaité sortir de cette association et de nouveaux statuts ont été approuvés par les différents conseils communaux membres de cette association. Comme les statuts ne concernaient pas une modification financière, ils n'ont pas été présentés en assemblée communale.

1.7.2 Formation

Participation à une formation organisée par la Police cantonale sur la thématique « violence chez les mineurs » le 20 février 2025 au MAD 3 de la Police cantonale.

Plus de 16 rencontres avec différents conseillers communaux en charge des écoles pour évoquer les problèmes d'une fusion, celui des transports scolaires, de l'accueil des nouveaux élèves, des questions soulevées par les parents, etc.

Réunion des élus communaux en charge des écoles le 27 février 2025 à Grangeneuve pour diverses informations, entre autres sur le projet ENEO (Equipement Numérique pour l'Ecole Obligatoire).

Réunion le 29 janvier 2025 à Lentigny pour évoquer le projet de fusion avec 5 communes et une soirée d'information le 25 août 2025 à Cottens sur la même problématique. Réunion le 28 septembre 2025 à Autigny pour les résultats sur le sondage d'une éventuelle fusion et dernière réunion le 15 octobre 2025 à Neyruz pour évoquer la suite du projet de fusion.

1.7.3 AES

L'AES joue un rôle extrêmement important dans la vie scolaire. Les intervenantes l'ont bien compris, car elles doivent gérer parfois un grand nombre d'enfants surtout aux repas de midi (parfois plus de 25 élèves). Toutes les unités sont ouvertes sauf les unités U2, U3, U4 et U5 du mercredi et l'U2 du lundi et du vendredi. Les repas sont toujours pris au Home St-Martin, à la satisfaction des enfants et des parents.

L'ouverture de l'AES pendant une partie des vacances scolaires d'été est en pleine expansion, toujours en collaboration avec l'AES d'Autigny, Voici quelques chiffres : en été 2022, date de la première ouverture de l'AES en été, 21 inscriptions sur 4 jours d'ouverture ; en été 2023, 24 inscriptions sur 5 jours d'ouverture ; en été 2024, 37 inscriptions sur 6 jours d'ouverture et enfin en été 2025, 77 inscriptions sur les 8 jours d'ouverture !

Participation à divers entretiens collectifs et individuels avec les différentes intervenantes.

1.7.4 Petite enfance

Participation le 26 mars 2025 à l'assemblée générale de la crèche les P'tits gamins à Onnens.

Participation à l'assemblée de Famiya (service de garde d'enfants) le 10 avril 2025.

Visite de la crèche de Neyruz le 18 mai dans le cadre des « portes ouvertes des crèches fribourgeoises »

Présence à l'assemblée générale de l'association Le P'tit Bonheur le 19 mai 2025 à Neyruz

Présence à l'assemblée de l'association Catimini le 6 novembre 2025, ainsi qu'à deux réunions concernant la convention que la commune a avec cette structure.

Visite de la crèche Funplace sise à Cottens dans le cadre de portes ouverts le 10 décembre 2025 avec la présence de nombreux parents. Il est à remarquer que le nombre d'enfants pris en charge par cette structure ne cesse d'augmenter (4 enfants à son ouverture pour 11 enfants à la fin de 2025).

1.7.5 Bibliothèque et culture

Présence à l'assemblée des délégués de la BRA du 2 avril 2025, mais absence à celle du 8 octobre 2025, car présence au Conseil des parents le même soir…

Une réunion a eu lieu le 16 avril à la HEP de Fribourg sur le projet d'un réseau de bibliothèques. Cette idée va se développer en 2026…

Une nouvelle réunion concernant la création d'une région culturelle a eu lieu le 6 juin 2025 à 07h00 à Villars-sur-Glâne. Le Conseil communal a décidé dans sa séance du 12 janvier 2026 de ne pas faire partie de cette nouvelle entité. Le financement d'un socle de base de CHF 5.- par habitant n'a pas convaincu ses membres, car le retour sur cet investissement annuel était pratiquement inexistant…

Vernissage de l'exposition « Retour vers le futur » le 31 novembre 2025 à la résidence St-Martin.

1.7.6 Sport et loisirs

Contact avec les sociétés sportives du village

Participation à la réunion de l'USL le 18 janvier 2025

Participation à l'assemblée de l'USL le 14 avril 2025

1.7.7 Jeunesse

Contacts avec la société de jeunesse du village

Collaboration lors de la fête de St-Nicolas

1.7.8 Tâches de médiation

Œuvrer en tant que médiateur en cas de conflits qui touchent à la vie des villageois entre eux : 1 réunion.

Une réunion pour aider une famille dans leur intégration à Cottens et dans la recherche d'une place à l'AES.

Rencontre avec des parents pour des problèmes de comportement à l'école, dans les bus et à l'AES.

Approuvé par le conseil communal dans sa séance du 23 mars 2026.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire communale :

Sandra Favre

CONSEIL COMMUNAL 1741 COTTENS / FR

Le Syndic :

Gabriel Nussbaumer